

Bonjour à tous,

Le groupe des personnes impliquées dans la construction de notre super-marché coopératif a grandi très vite et des nouveaux arrivent toutes les semaines. Pour ne pas perdre notre « ADN » de départ et orienter correctement le travail de chacun, voici dans les grandes lignes nos valeurs :

Volonté de ne proposer que des produits locaux, sains, respectueux de l'environnement et du travail des producteurs :

- Recherche prioritaire dans un périmètre de <100km de Paris pour tous les produits qui peuvent l'être (légumes, fruits, produits laitiers, viande, farines etc). Elargissement à des distances plus lointaines pour certains produits, en essayant toujours de sourcer au plus proche. Par exemple du riz de Camargue, des fromages de Savoie, des clémentines de Corse, etc. Pas de produits exotiques qui arrivent par avion (ananas, mangue, etc).
- Partenariat avec des petits producteurs en circuit-court, cad en direct sans intermédiaire. C'est le producteur qui fixe son prix de vente. Le super-marché applique une marge de 20% pour couvrir ses frais de fonctionnement.
- Offre basée majoritairement sur des produits bruts. Très peu de produits transformés. -> pas de produits « classiques » de supermarchés (contrairement à l'approche des grains de sel). Focus sur les fruits et légumes. Pas de rayon « surgelé ». Possibilité en fonction de la taille du local d'élargir sur les produits d'hygiène et d'entretien, l'alimentation chiens-chats, la librairie-papeterie etc
- Rayon fruits et légumes 100% bio. (? on l'a noté dans un CR, mais trop contraignant ?) Sinon, je mets : Produits majoritairement bio (ou HVE / cultivés en respectant ce cahier des charge) et sains : pas d'huile de palme, pas d'additifs nocifs.
- Produits respectueux de l'environnement (produits de saison, pas de culture sous serre chauffée).
- Produits en vrac dès que possible (pâtes, riz, céréales, fruits secs, biscuits, café, etc)
- Au démarrage, pas plus de 2 ou 3 producteurs par type de produits, de façon à leur assurer du volume, à simplifier l'acte d'achat pour les coopérateurs, à simplifier la gestion du magasin.
- Mise en place d'un modèle résilient avec des sources d'approvisionnement durables et fiables.

Volonté d'éduquer au « bien manger ».

- Ateliers de cuisine, nutrition etc
- Conférences et débats sur cet enjeu
- Offre se différenciant des magasins traditionnels (légumes anciens, etc)
- Pas de concession sur la qualité des produits.

Volonté d'accueillir une grande diversité de coopérateurs, de créer du lien social et du lien intergénérationnel, de participer activement à la vie du quartier. Par exemple :

- Possibilité de raccompagner/porter les courses des personnes âgées
- Accueil de coopérateurs non francophones (traduction des principaux documents en anglais)
- Souscription « solidaire » pour les étudiants et les personnes à revenus modérés.
- Participation active à la vie du quartier (par exemple : expositions, débat, événements etc, mise en place d'un frigo solidaire, accueil de stagiaires de 3^e des collèges, partenariat avec les associations du 14^e etc)
- Vigilance sur les prix (les producteurs fixent les prix, mais c'est à nous de sélectionner les bons...)

Le Local :

- Recherche dans le quartier porte d'Orléans-Alésia. Proche transports, mais pas forcément en zone premium.

- Surface entre 80 et 400M2 (idéal 100-200M2), possibilité de commencer petit et de grandir ensuite.
- Aménagement du local en privilégiant « la débrouille » et le matériel d'occasion.

Financement :

- Apport coopérateurs via souscription de parts sociales (100€ ou 10€ pour les parts solidaires). Mini 400 coopérateurs pour démarrer.
- Possibilité de mettre en place une carte prépayée pour les besoins de trésorerie du démarrage.
- Aides au démarrage (prêt club Cigale, loyers premiers mois gratuits ? etc)
- Viser l'équilibre financier à J+6 mois, réinvestir les profits dans le supermarché et ses actions, et plus largement dans la vie de quartier.

Gouvernance :

- Groupes de travail favorisant l'autonomie (à ce jour 6 groupes : Recherche de local / Producteurs / - Communication / Règlementaire / Finance et business plan / outils informatiques)
- Création d'une association (qui perdurera), puis d'une autre structure juridique (SCIC ou autre - point non défini pour le moment)
- S'appuyer sur ce qui a déjà été fait dans les autres coops (récupération des status, business plans, liste producteurs. Visite des 3 autres coops parisiennes. Participation à la prochaine intercoop)
- Travail et communication avec les conseils de quartier, la mairie, divers groupes du 14^e, mais sans récupération/visée politique.